



CANADA

## DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES  
OTTAWA - CANADA

N° 67/38

### LE CANADA ET LES DROITS DE L'HOMME

Discours prononcé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, à la Convention biennale de la Fédération canadienne de la Presse ethnique, à Winnipeg, Manitoba, le 24 novembre 1967.

Ce soir, je voudrais vous parler des droits de l'homme, sur le plan national et sur le plan international.

Définir les droits de l'homme et en assurer la réalisation dans le monde entier, voilà l'une des tâches les plus importantes dont doit s'acquitter le genre humain. La dignité de la personne, les droits des groupes ethniques, des peuples et des nations vont de pair avec le progrès économique de notre planète et l'abolition de la menace nucléaire, comme objectifs fondamentaux pour chacun de nous en ce vingtième siècle. Tout échec dans l'un ou l'autre de ces domaines serait de mauvais augure pour la paix et la stabilité dans le monde.

Quelles questions pouvons-nous poser à propos des droits de l'homme au Canada? Est-ce que nous sauvegardons les droits des Canadiens, "sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion?". Je réponds: "oui"; pourtant, je sais qu'il s'est déjà posé des problèmes au point de vue de l'interprétation et de l'application des libertés pour tous les Canadiens. La ligne de conduite officielle, toutefois, est claire et, dans l'ensemble, les attitudes individuelles ont été spontanées et tolérantes en comparaison de la ligne de conduite suivie par d'autres pays. Le flot continu d'immigrants que le Canada accueille d'un peu partout témoigne hautement de la liberté dont on jouit au Canada. Des millions de personnes choisiraient-elles volontiers le Canada s'il n'était pas vraiment une société libre et démocratique?

A propos des droits de l'homme au Canada, je voudrais aborder trois sujets d'actualité: l'immigration, le grand débat sur l'unité nationale et la nature hétérogène de la population canadienne.

Par tradition, notre pays a cherché à augmenter sa population par l'immigration: façon d'aller quérir de nouveaux talents, de nouvelles idées, de nouveaux enthousiasmes. L'un des résultats de cette politique a été, depuis le tournant du siècle, l'accroissement rapide d'une population dont l'ascendance n'est ni britannique ni française.